

Début à 18h30 .Une minute de silence à la mémoire de Maurice Caudron .

1)Rapport moral

Vente de cartes : Toutes confondues : **527** en 2021 (-37) contre 564 en 2020 445 en 2019 349 en 2018 348 en 2017
En 2021 Adultes : hommes **161** (+21) dont timbres « Club halieutique » :92 (+15) femmes : **15** (-4)
Jeunes (- de 18 ans) :**36** (+15) Découverte (enfants) : **240** (-32)
Vacances : **46** (-7) Journalières : **29** (-28) Il y a des timbres vendus seuls
Il y a aussi 9 pass pêche mineurs . Membres « actifs »:212 (+ 31)
NB : Nous avons une baisse du nombre de « cartes enfant » néanmoins la proportion est élevée.

2)Rapport financier (nombres arrondis) : Validé par le vérificateur A. Maury

Recettes : Permis : 2550 € + subv: 200€ (Fédé) + 250€ (Communes) = 3000€
Dépenses : Ré empoissonnement :1744 € + Analyses 657€ + Divers (frais banque , pots ...) 210 € = 2600€
Bilan : + 400

3) Rapport garderie Peu d'activité (COVID) . Pas de subv fédé

Michel GRASSO est garde de la société depuis 2016 .

Simon VINCENT est garde lui aussi (pas d'activité) . Daniel COUSIN a contrôlé surtout vers Lacave.

4) Rapport d'activités 2021.

Ré empoissonnement : Truites : 2 lâchers cet été , 2x 50 kg d'arc prises à la Fédé (400 €). Pas de fario . Limon : Rien

Ré empoissonnement en blancs et carnassiers fin 2020 : 20 kg de brochets , 15 kg de perches ,
100 petits sandres et 15 kg de gros sandres (coût 1344 €) Reprise très faible

Nettoyages : Monges : Début de la consolidation des berges en Février . Merci pour son aide à Julien Artier A terminer.

Cormorans: 10 à tuer sur environ 1400 dans le Lot (Dégâts: environ 70kg de poisson par oiseau par an)

Bial : . En réserve . Peu de poissons, . Pêcher depuis le banc de sable est interdit .

Pas du Buis : Débroussaillage en Octobre , après l'été , à cause de la surfréquentation estivale.

Interdiction municipale d'y rester plus d'une nuit

Nettoyage de berges en Avril : Galets de Bauze et du Port de Creysse . Environ 12 personnes . Subv 200 €

Animations: "Repas des pêcheurs" : Rien en 2020 (COVID)

Séances de pêche d'été avec les enfants : 1 au camping du Bougayrou , 1 à Meyronne . En Juillet , l'eau était trop haute.

Recherche d'indices de biodiversité : Expérience au Vieux Concasseur en septembre . Résultats difficiles à interpréter.

Communication : Référence à l'AAPPMA sur le site internet de la mairie de Saint-Sozy

2 articles « La Dépêche » : AG , Nettoyage galets

5) Actualités

Nous avons assisté à 2 pêches électriques EPIDOR : Mai dans le Bial (1 perche arc-en-ciel)

Août dans les courants (reproduction anéantie au printemps)

Débîts . Crue à 1200m3/s en Février , hauts niveaux au début de l'été . Eaux glauques , dépôts de saleté sur le fond avant l'été.

Une thèse sur le déplacement des galets a été faite durant les 4 années passées . Lors d'une crue (> à 1000m3/s) les galets descendent d'en moyenne 350 m sur une profondeur de 30 cm . Chez nous , la Dordogne est en train de recréer un équilibre après l'extraction d'environ 50 millions de m3 de galets pendant la période d'activité des dragues.

Taille fenêtre du brochet entre 60 et 80 cm. Toujours pas de fermeture spécifique pour le sandre.

Recherche de pesticides dans les corbicules en septembre . Un peu d'arsenic et de cadmium , 600 molécules de pesticides sont indétectables . Tant mieux mais qu'est-ce qui a fait disparaître la manne , les moules , les crapauds ? Coût : 657€ TTC

6) Projets pour 2022

-Initiation à la pêche avec les enfants des campings en été au Bougayrou et à Meyronne (2 x 2 séances)

-Repas des pêcheurs A.G. : à prévoir en fonction de l'actualité 2022 à(lieu à déterminer , sans doute Lacave)

-Truites arc prises à la fédé en 2 fois 50 kg (400 €) .

-Carnassiers : Pour fin 2021 : 30 kg brochetons , 20 kg perches , 70 petits sandres (coût environ 1000€)

-Nettoyage le 2ème samedi d'Avril : Probablement à Lacave le bout de l'île de la Borgne au wagon + sentier de berge

-Reconduction de la gratuité des cartes pour enfants de l'école (18 en 2021) + initiation.

- Recherche par témoignages des zones touchées par l'extrême saleté des galets au printemps 2021 d'Argentat au Bugue

- Confirmation par « règlement intérieur » , sans valeur de loi ,de mesures locales indiquées par affiches

-interdire la pêche en wading de la fermeture de l'ombre à l'ouverture de la truite

-établir une taille mini pour la perche à 20 cm . Quota :5 perches par personne et par jour

Vote: OUI

- Ré empoissonnement 2023: Truites : 50kg fario 50kg arcs. Carnassiers brochets 25kg, perches20kg , sandres 70

Vote : OUI

- Création d'un site internet Coût : 800 € (subv Cauvaldor:300 €) .2 Projets

Vote :OUI (prestataire Marine Lavaur)

7) CA et Bureau . Il faut être présent à l'élection.

Nombre de présents : 20

Le Conseil d'Administration a été réactualisé , le Bureau et les Vérificateurs reconfirmés. Pas de candidat au CA de la Fédé.

Vérificateurs aux comptes :A Maury , B. Vincent

C.A. :G.Asfaux, J .M.Bourdet, S.Dale ,A. Lavergne , D. Levet (ADAPAEF:engins), G.Lavergne, E.Lefèvre, B.Lestrade, P.Villard

Bureau : Président : J.M. Bourdet , Vice-Président: G.Asfaux , Trésorier : P. Villard , Trésorier adjoint : S. Dale

Secrétaire : B. Lestrade , Secrétaire adjoint : E. Lefèvre